

St-Etienne, le 13 octobre 2015



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Loire

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement publics
et privés

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles
publiques et privées

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

SERVICE
Adaptation scolaire et
scolarisation des élèves
en situation de handicap

Affaire suivie par :
Valérie MAURIN-DULAC

Téléphone :
04 77 59 90 91

Télécopie :
04 77 59 90 87

Mél :
Ce.0420952g@ac-lyon.fr

ADRESSE :
9 rue des docteurs Charcot
42 023 ST ETIENNE

Objet : GEVA-Sco première demande et GEVA-Sco Réexamen

Le GEVA-Sco a été formalisé dans l'arrêté du 6 février 2015 paru au Journal Officiel du 11 février 2015 tel que paru dans le BOEN n°8 du 19 février 2015.

La mise en place de ces nouveaux documents élaborés conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie a pour objectif d'harmoniser les supports utilisés pour l'évaluation de l'autonomie des élèves en situation de handicap.

Dans le département, les GEVA-Sco première demande et réexamen sont désormais utilisés dans toutes les Equipes Educatives et les Equipes de Suivi de Scolarisation. Cependant, des difficultés se sont fait jour dans le renseignement de ces supports comme l'impossibilité de lire les documents transmis, ou d'enregistrer les modifications. Ces difficultés sont essentiellement liées à l'utilisation de logiciels alternatifs pour remplir le GEVA-Sco. Afin de limiter ces problèmes de transmission vers les enseignants référents, il est impératif que les établissements utilisent désormais la version des GEVA-Sco jointe à cet envoi ainsi que le logiciel « Adobe Acrobat Reader DC », téléchargeable sur le site <https://get.adobe.com/fr/reader/>, à l'exclusion de toute autre version du logiciel Adobe Acrobat Reader ou de tout autre logiciel permettant d'ouvrir les documents PDF.

Je vous remercie de votre implication dans le suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Bien à vous,

Jean Pierre BATAILLER